Doctorat de recherche et de création artistiques RADIAN

Appel à candidatures

Les trois écoles supérieures culture de Normandie – l'École supérieure d'art et design Le Havre-Rouen, l'école supérieure d'arts & médias de Caen/Cherbourg et l'École nationale supérieure d'architecture de Normandie – membres de la Communauté d'Universités et d'Établissements Normandie Université, et l'École doctorale 558 « Normandie Humanités » ont créé en 2018 RADIAN, un doctorat de recherche et création artistiques ouvert aux champs de l'art, du design, de l'architecture et de la création littéraire.

Recherche et pédagogie dans les écoles supérieures d'art et de culture

Au sein des écoles supérieures d'art et de culture, la pédagogie repose sur un double mouvement : d'une part la maîtrise de connaissances théoriques et culturelles dans les domaines de l'histoire et de l'actualité de l'art, de l'esthétique, de la sémiologie de l'art, des sciences humaines et sociales ; d'autre part l'approche sensible, la pratique expérimentale et l'acquisition des savoirs techniques qui mènent à la création et à la production de formes plastiques.

La recherche portée par ces écoles relève de cet aller-retour. Il s'agit d'une démarche de recherchecréation, qui allie rigueur intellectuelle et pratique sensible. Elle a pour ambition d'engager une approche d'investigation en considérant que la pensée et la réflexion peuvent être produites par d'autres biais que par la seule analyse écrite, et trouver leur expression dans la création et la pratique artistiques.

De nombreux pays européens ont déjà mis en œuvre des PhD de recherche-création sur la base d'une double articulation du suivi des chercheurs, entre écoles d'art et universités. Radian appartient aux rares programmes doctoraux par la pratique artistique initiés en France. En 2005, un doctorat a été mis en place dans les écoles nationales supérieures d'architecture. Son intégration a développé une multitude de recherches en architecture, modelées sur les méthodologies doctorales universitaires. Il s'effectue sous le prisme de sciences appartenant à son champ d'analyse : sociologie, histoire, économie, technique, etc. RADIAN propose un doctorat intégrant également le processus de création par le projet.

Fort de ce principe dynamique, le programme RADIAN, imaginé collégialement par l'ESADHAR, l'ésam Caen/Cherbourg, l'ENSA Normandie et l'ED 558, propose de rassembler architecture, art, design et création littéraire, dans un programme de recherche dédié à leurs spécificités créatives.

Un doctorat de création

La thèse de doctorat-création consiste en une œuvre (ou un ensemble d'œuvres) accompagnée(s) d'un document théorique, issu d'un travail de recherche de type académique, d'une centaine de pages ainsi que d'un journal de bord. Proposant de mener une recherche expérimentale ancrée dans les pratiques de la création contemporaine, le doctorat RADIAN est destiné à des artistes, architectes, designers

et/ou auteurs ayant une production affirmée et reconnue dans leur champ d'appartenance. RADIAN permet de déployer une recherche par la pratique et l'expérimentation qui conduit à la production de formes artistiques plurielles, cohérentes avec la problématique de recherche. Nourrie par des allerretours constants entre théorie et pratique, entre conceptualisation et expérimentation, la démarche de recherche se déploie à l'intérieur et avec les vocabulaires, langages, méthodes, mediums et enjeux de la création contemporaine. Le doctorat est dirigé par deux enseignants, l'un titulaire d'une habilitation à diriger des recherches, l'autre issu d'une des trois écoles supérieures culture.

Deux doctorants bénéficiant chacun d'une bourse annuelle de quinze mille euros (financée par la Région Normandie) seront recrutés 2023 pour une durée de trois ans.

Modalités de candidature et calendrier

Les candidatures sont à adresser avant le 15 mars 2023, 23h, exclusivement de manière dématérialisée, en un unique document PDF, limité à 100 Mo, nommé sous la forme NOM_PRENOM_NOMDUPROJET.PDF à déposer sur la plateforme de candidatures, à l'adresse :

Pour les dossiers architecture : https://cloud.rouen.archi.fr/index.php/s/lqSmwef2Hwb34bX Pour les dossiers art : https://cloud.rouen.archi.fr/index.php/s/oiZ3CbeaCHzwEH8 Pour les dossiers Création littéraire : https://cloud.rouen.archi.fr/index.php/s/ea2joZAjQQZCn3e Pour les dossiers Design: https://cloud.rouen.archi.fr/index.php/s/ySE6To7D3YknqtC

Attention: Aucun dossier envoyé par mail ne sera accepté.

Le fichier de candidature doit avoir pour titre : nom, prénom.

Il contient:

- Un CV de 6000 signes maximum, espaces compris, commençant par le nom et le prénom. Un projet de recherche précis, avec un titre bien déterminé, projet de 9000 signes maximum espaces compris, développant la problématique de recherche, précisant le champ disciplinaire de la candidature (art/architecture/design/création littéraire) et comportant une bibliographie indicative.
- Un ensemble de documents iconographiques et textuels, portfolio permettant au jury d'appréhender de manière significative le travail de création déjà engagé par les candidats, d'une vingtaine de pages.

Audition des candidats admissibles à l'oral et résultats : semaine du 5 au 9 juin 2023 à Rouen.

Attention : Si le dossier de candidature peut être rédigé en anglais, l'entretien avec les candidats aura cependant lieu en français.

Renseignements:

Alina Chisliac, ENSA Normandie, alina.chisliac@rouen.archi.fr Marie-José Ourtilane, ESADHaR, marie-jose.ourtilane@esadhar.fr Brice Giacalone, ésam Caen/Cherbourg, b.giacalone@esam-c2.fr









